

Inscriptions administratives 2019/2020

Les inscriptions administratives à l'université Paris 1 – Panthéon Sorbonne se font uniquement par le web.

1. Préalablement, vous devez vous acquitter de la CVEC-Contribution vie étudiante et de Campus, à partir du 1er juillet, sur le site cvec.etudiant.gouv.fr
2. Rendez-vous sur le site de Paris 1 pour procéder à l'inscription :
<https://reins.univ-paris1.fr/> (pour tout étudiant ayant déjà été inscrit à Paris 1)

Ouverture des Inscriptions Administratives web prévue du 09 au 25 juillet 2019 (23h59), puis réouverture à compter du 21 août (10h00).

L'inscription administrative doit impérativement être faite avant les réunions de pré-rentrée début septembre, afin d'ouvrir l'accès aux étudiants inscrits à l'inscription pédagogique (choix des cours et groupes).

- Date limite d'inscription selon les formations :

Licence	27 septembre 2019
Licence CNED (<i>concerne l'inscription à Paris 1 uniquement ; pour l'inscription CNED : voir CNED</i>)	15 novembre 2019
Master 1	25 juillet 2019
Master 2	30 septembre 2019
Master MEEF	30 septembre 2019
Doctorat	29 novembre 2019
Préparation à l'agrégation	31 octobre 2019

Cas particulier des doubles cursus à l'Ecole des Arts de la Sorbonne :

Les étudiants demandant à préparer 2 diplômes à l'Ecole des Arts de la Sorbonne ne pourront s'inscrire administrativement par internet qu'après y avoir été autorisés par l'Ecole des Arts de la Sorbonne.

Il est obligatoire dans ce cas de vous inscrire simultanément aux deux formations dans lesquelles vous avez été préalablement admis, car une seule connexion est possible via la plateforme.

Les 2 « codes-diplômes » correspondant aux 2 formations en question doivent tous deux obligatoirement apparaître sur la plateforme au moment de votre inscription.